

Vie dans la cité et participation sociale des personnes handicapées

40- Les Landes

L'offre en services médico-sociaux (Finess 2016)

↳ L'équipement en SAVS - SAMSAH - SSIAD PH

	SAMSAH 24	SAVS 24	SSIAD PH 24
Nb de services	6	8	8
Places autorisées	187	225	38
Places installées	187	225	38
Taux d'équipement	1,0	1,2	0,2
Taux d'équipement N-A	0,4	1,9	0,2

En Gironde, 450 places de services sociaux et médico-sociaux pour adultes handicapés sont autorisées et installées soit :

- 225 places de SAVS,
- 186 places en SAMSAH,
- 38 places en SSIAD PH

Source : Finess 2016.

Les places SSIAD PH sont agréées « toutes déficiences ».

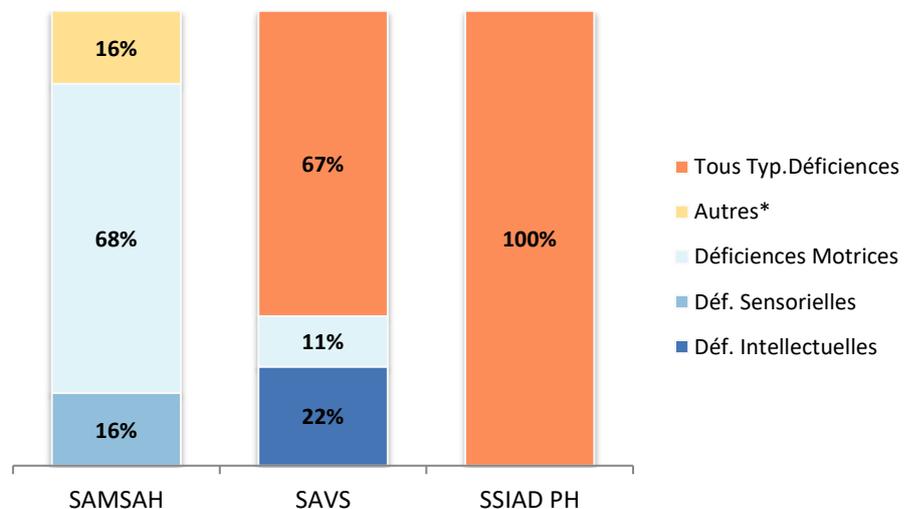
En Nouvelle-Aquitaine, on constate une surreprésentation des places dédiées au handicap psychique (69%) en SAMSAH. Dans les Landes, les places SAMSAH n'ont pas été créées spécifiquement pour ce type de public. En effet la majorité des places sont dédiées à l'accompagnement des personnes avec une déficience motrice (68%) et 16% des places sont agréées « déficiences sensorielles ». Une trentaine de place est également spécifiquement dédiée à l'accompagnement de personnes touchées par un traumatisme crânien ou lésions cérébrales acquises.

En SAVS, la majorité des places est destinée à des personnes handicapées quelle que soit leur déficience (67%). 22% des places sont par ailleurs agréées « déficiences intellectuelles », 11% « déficiences motrices ».

Répartition des places installées par catégorie de services, selon l'agrément clientèle

	SAMSAH	SAVS
Déf. Intellectuelles	-	49
Déf. sensorielles	30	-
Déf. Motrices	127	-
Autres*	30	-
Tous Typ.Déficiences	-	151
Total général	187	225

*places pour personnes cérébro-lésées.



Source : Finess - exploitation CREAL Limousin, données 2016

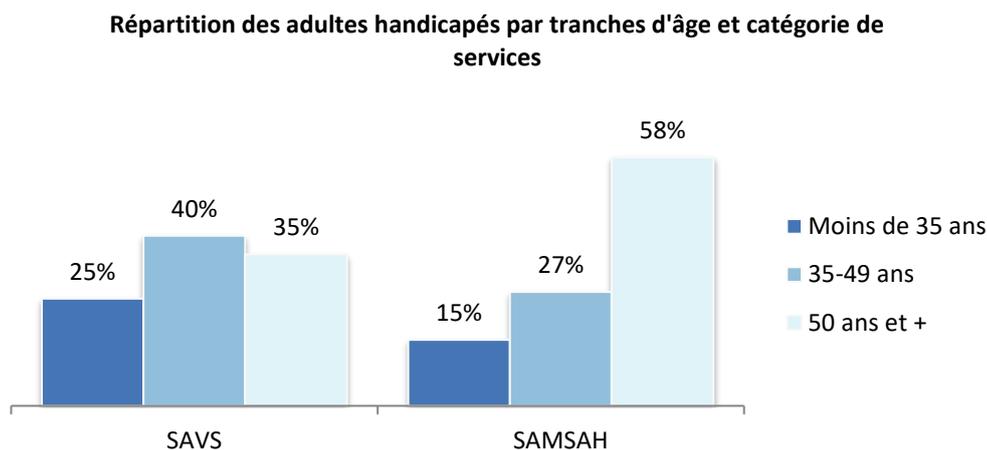
Typologie des personnes accompagnées par un SAVS et un SAMSAH (ES 2014)

En 2014, sur le département, 184 personnes accompagnées par un SAVS et 162 accompagnées par un SAMSAH ont pu être décrites avec l'enquête ES¹.

➔ Les caractéristiques d'âge des usagers

Dans les Landes, 48% des usagers ont au moins 50 ans : de 35% en SAVS et jusqu'à 58% en SAMSAH.

À contrario les moins de 35 ans représentent 21% des usagers : de seulement 15% en SAMSAH à 25% en SAVS.

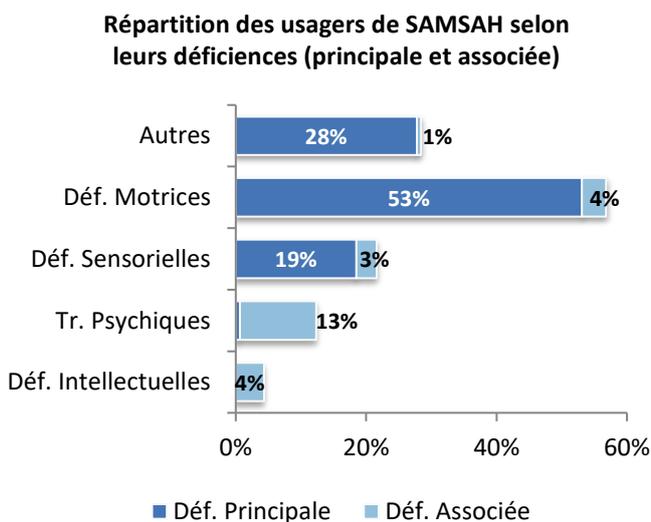


Source : Drees, ES 2014 - Exploitation CREAL Limousin.

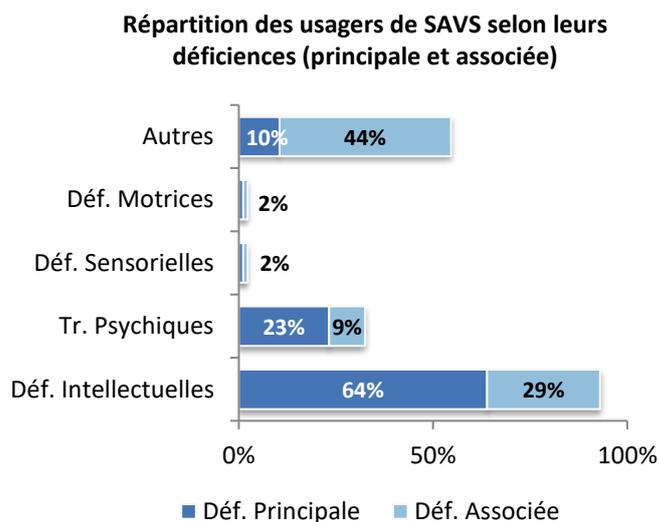
➔ Les déficiences

En SAMSAH, 23% des publics cumulent au moins 2 déficiences. Les déficiences motrices sont les plus représentées et touchent 57% des usagers. La déficience sensorielle touche plus d'un usager sur 5 (22%).

En SAVS, 85% des publics cumulent au moins 2 déficiences. 93% des usagers présentent une déficience intellectuelle et 33% des troubles psychiques.



Source : Drees, ES 2014 - Exploitation CREAL Limousin.



Source : Drees, ES 2014 - Exploitation CREAL Limousin.

¹ 83% des services de maintien à domicile ont répondu au « volet clientèle » de l'enquête ES 2014 soit une capacité installée déclarée de 412 places. Le taux d'occupation des places au 31/12/2014 est de 84% soit 346 personnes suivies et décrites dans l'enquête ES 2014.

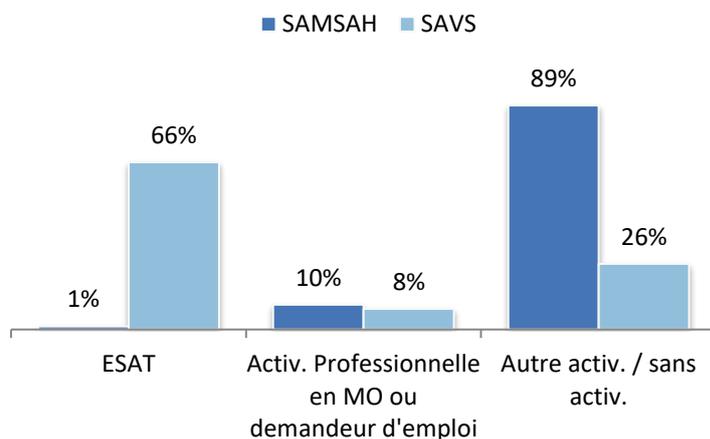
➔ Activité en journée

Dans les Landes, les deux tiers des usagers de SAVS sont des travailleurs en ESAT (66%) contre seulement 1% en SAMSAH. En effet, en SAMSAH, les usagers sont majoritairement à domicile sans activité (89% vs 25% en SAVS).

9% des personnes accompagnées par un service sont en activité professionnelle en milieu ordinaire.

Répartition des usagers de SAVS et SAMSAH selon leur activité en journée.

	SAMSAH		SAVS	
	Effectif	%	Effectif	%
ESAT	2	1%	122	66%
Activ. Professionnelle en MO ou demandeur d'emploi	16	10%	15	8%
Autre activ. / sans activ.	144	89%	47	26%
Ensemble	162	100%	184	100%

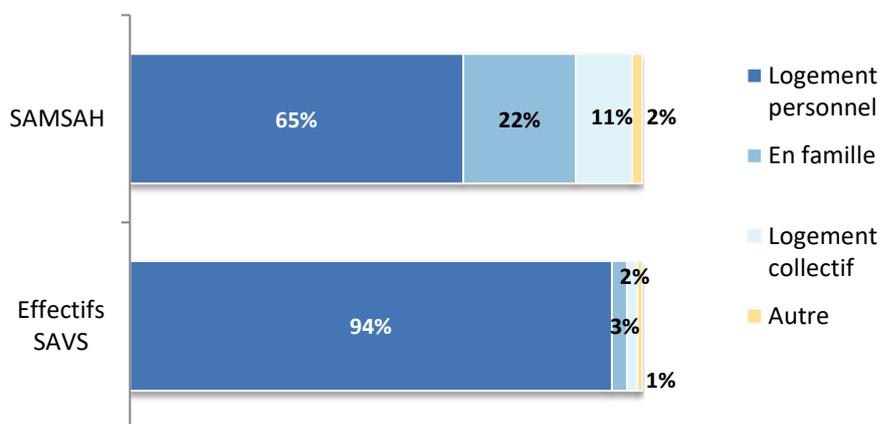


Source : Drees, ES 2014 - Exploitation CREAL Limousin.

➔ Habitat

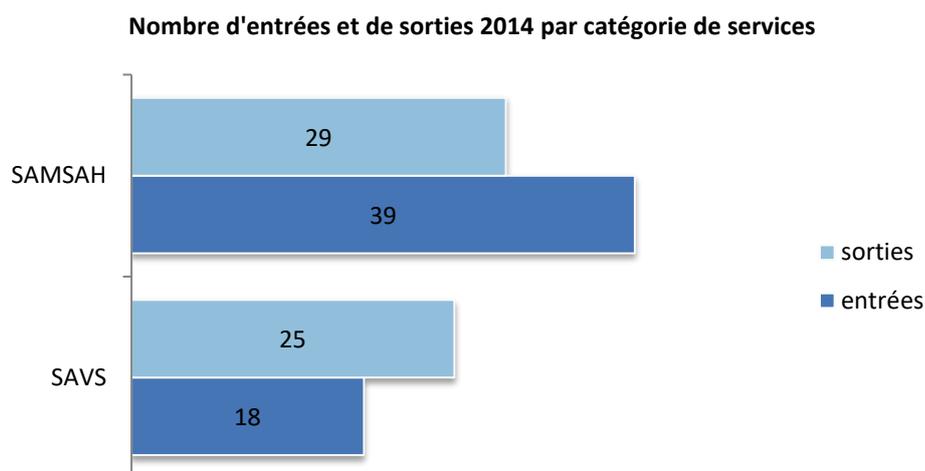
Répartition des usagers selon le type d'habitat

	Effectifs	%
Logement personnel	313	90%
En famille	25	7%
Logement collectif	4	1%
Autre (Etab. médico-social ou de santé)	4	1%
Total	346	100%



Source : Drees, ES 2014 - Exploitation CREAL Limousin.

➔ Les flux : entrées/sorties 2014



En 2014, dans les Landes, 57 adultes handicapés sont entrés en SAVS/SAMSAAH. Sur cette même année, 54 personnes en sont sorties.

En SAMSAAH, le nombre d'entrées est supérieur au nombre de sortie. La situation est inversée en SAVS.

Source : Drees, ES 2014 - Exploitation CREA Limousin.

Les adultes handicapés sortis de SAVS en 2014 ont bénéficié d'un accompagnement d'une durée moyenne de 6 ans ; ceux sortis de SAMSAAH, un accompagnement d'une durée moyenne de 4 ans.

L'offre en groupes d'entraide mutuelle

Les groupes d'entraide mutuelle (GEM) ne constituent pas des structures médico-sociales au sens de l'article L. 312-1 du Code de l'action sociale et des familles. Introduits par la loi « handicap » du 11 février 2005, les GEM sont des dispositifs de prévention et de compensation de la restriction de la participation à la vie sociale organisés sous forme associative. Ils accueillent des personnes aux troubles de santé similaires qui les mettent en situation de fragilité. Les GEM sont des lieux de rencontre, d'échange et de soutien entre les adhérents (philosophie de la paire-aidance), dont l'objectif premier est la création d'un lien social et la lutte contre l'isolement.

Dans les Landes, on compte 4 GEM :

- 3 sont destinés à l'accueil des personnes en souffrance psychique
- Un GEM est destiné aux personnes cérébro-lésées.